

Briis-Sous-Forges, le 1er juillet 2025.

Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves.

Madame, Monsieur,

Votre enfant entre au collège Jean MONNET au mois de septembre 2025 pour les élèves de 6<sup>èmes</sup>. Il va y poursuivre sa scolarité en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> pour les autres élèves. Le collège constitue une étape importante dans la construction de sa personnalité et la préparation de son avenir. Cette construction est basée sur le respect des valeurs républicaines, l'apprentissage des savoirs, les valeurs de travail et d'effort et le respect des règles de vie collective.

Vous trouverez ci-après les dates et horaires de moments importants de cette année scolaire. Nous vous invitons à lire cette circulaire avec attention.

L'ensemble du personnel du collège Jean Monnet veillera, avec votre coopération, à la réussite de tous les élèves.

Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne rentrée et une fructueuse année scolaire.

La Principale

Mme Micheline BELLAY

La Principale Adjointe

Mme Valérie KEYSER

## RENTREE DES ELEVES

L'accueil échelonné des élèves aura lieu dans la cour du collège le :

### **Lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025 les pour 6<sup>èmes</sup> selon les horaires suivants :**

- A 8h 40, ouverture du portail pour un temps de retrouvailles entre élèves et consultation des listes de classes.
- A 9h00, départ dans les salles avec le professeur principal

Tous les élèves sont invités à déjeuner au collège quel que soit leur régime (demi-pensionnaire ou externe).

Les parents d'élèves de sixième **peuvent déjeuner avec leur enfant au collège**, ce jour, selon les modalités définies lors de l'inscription au prix de 8.52 €. Les parents qui souhaitent bénéficier de cette proposition devront rapporter le chèque correspondant au montant indiqué à l'ordre du collège Jean Monnet le mercredi 11 juin 2025 au collège entre 14h et 18h (inscription des élèves de 6<sup>ème</sup>).

Le repas aura lieu à 12h30.

- A 14h, les élèves sont de nouveau pris en charge par le professeur principal

**Cette journée sera jalonnée par différents moments qui permettront aux élèves de commencer leur scolarité au collège de façon sereine.**

- Les élèves seront libérés à 16h15

### **Mardi 02 septembre 2025 pour les 5<sup>èmes</sup>, 4<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> selon les horaires suivants :**

- De 9h35 à 11h45 accueil des classes de 5<sup>ème</sup>
- De 10h30 à 12h40 pour les classes de 4<sup>ème</sup>
- De 13h15 à 16h15 pour les classes de 3<sup>ème</sup>

**Les cours pour toutes les classes débuteront à partir du mercredi 3 septembre 2025, selon l'emploi du temps et la demi-pension fonctionnera à partir jeudi 4 septembre 2025.**

## **HORAIRE DES COURS ET ACCES AU COLLEGE**

Le collège accueille les élèves du lundi matin **8h40** au vendredi soir **17h10**, et le mercredi de **8h40 à 12h40**.

### Matin

1<sup>er</sup> cours : 8h40  
2<sup>ème</sup> cours : 9h35  
Récréation : de 10h30 à 10h50  
3<sup>ème</sup> cours : 10h50  
4<sup>ème</sup> cours : 11h45

### Après-midi

1<sup>er</sup> cours : 13h15  
2<sup>ème</sup> cours : 14h10  
Récréation : de 15h05 à 15h20  
3<sup>ème</sup> cours : 15h20  
4<sup>ème</sup> cours : 16h15

## **CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES**

TOUSSAINT : du vendredi 17 octobre 2025 après les cours, au lundi 3 novembre 2025 au matin.

NOEL : du vendredi 19 décembre 2025 après les cours, au lundi 5 janvier 2026 au matin.

HIVER : du vendredi 20 février 2026 après les cours, au lundi 9 mars 2026 au matin.

PRINTEMPS : du vendredi 17 avril 2026 après les cours, au lundi 4 mai 2026 au matin.

ASCENSION : du mercredi 13 mai 2026 après les cours au lundi 18 mai 2026 au matin.

ETE : vendredi 3 juillet 2026 après les cours.

## **AUTRES DATES IMPORTANTES**

STAGE DES 3èmes : du lundi 15 au vendredi 19 décembre 2025.

DIPLOME NATIONAL DU BREVET : en attente des dates nationales.

## **RENCONTRES PARENTS PROFESSEURS**

Une rencontre parents-professeurs est prévue en début d'année. Elle a pour objet de vous informer :

- des programmes,
- du volume et du rythme de travail (écrit, oral),
- du rôle et de la tenue du carnet de liaison,
- de l'évaluation (notation),
- des actions envisagées.
- Point vie scolaire
- Point intendance (bourses, demi-pension)

**Jeudi 18 septembre 2025** : 6èmes à 18h, 5èmes à 18h45

**Vendredi 19 septembre 2025** : 4èmes à 18h, 3èmes à 18h45

En décembre, les professeurs principaux rencontreront individuellement tous les parents après les conseils de classes du premier trimestre avec remise du bulletin. A l'issue du second trimestre, des rencontres parents-professeurs seront organisées. Vous serez informés en temps voulu par les professeurs principaux du calendrier et des modalités de cet entretien.

*En dehors de ces rencontres institutionnelles, les professeurs sont disponibles (sur rendez-vous) pour examiner sans attendre la situation de votre enfant. S'ils demandent à vous voir, répondez rapidement à leur invitation. Vous pouvez toujours prendre l'initiative de les rencontrer quand vous le jugez nécessaire.*

## **RESTAURATION SCOLAIRE : très important**

**Vous devez générer un coupon de restauration scolaire déterminant votre tranche de facturation en vous connectant à l'adresse suivante : [essonne.fr/restauration-scolaire](https://essonne.fr/restauration-scolaire) (voir document explicatif distribué à votre enfant).**